

G.A.C.V.

Maintien et Actualisation des Compétences

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R390 de la CNAMTS

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Identifier** les risques liés à l'utilisation d'une Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule (GACV)
- **Utiliser** une GACV en appliquant les règles de sécurité

Programme

1. Théorie

- La réglementation en vigueur
- Savoir analyser les risques
- Les responsabilités
- Règles d'utilisation en sécurité
- Prescriptions et interdictions
- Vérifications journalières
- Technologie
- Règles d'élingage (choix, contrôle, utilisation, entretien...)

2. Pratique

- Découverte et prise en main
- Manœuvres de précisions et de maniabilité
- Chargement /déchargement de camion avec diverses charges et appareils
- Utilisation depuis les commandes au sol
- Utilisation de la télécommande / Radiocommande

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par une évaluation, théorique et pratique en fin de formation ou lors de tests CACES®

Durée : 2 jours avec Évaluation

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

Moyens

- Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule
- Divers charges et appareils...

Public Concerné

. Tout personnel devant conduire une Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule

Prérequis

- . Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail
- . Savoir lire, écrire, et parler la langue française
- . Être en possession d'une attestation de compétence à l'utilisation d'une GACV

Règlementation

- . Décret du 2 Décembre 1998
- . R 390 CNAMTS

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. Formation adaptable à l'entreprise

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et en conduite d'équipements de travail